

LE CANARD DU JARRAS

Bulletin d'information
sur la vie de Saint
Germé

N°55
JANVIER 2024



Le canard du Jarras s'est fait un nom, mais il a aussi un prénom : Cémoi.

LE MOT DU MAIRE

Avec cette nouvelle année, le Canard du Jarras fait son retour. Notre journal a voulu compléter son identité : il s'est doté d'un prénom. Désormais il s'appellera « Cémoi le Canard du Jarras ».

Quand des débats enflammés opposent wokistes, conservateurs, sans opinion, féministes ..., le Canard du Jarras, lui, se détermine comme un palmipède rural, éloigné de la capitale mais bien déterminé à faire valoir les valeurs de son territoire.

Avant tout, je souhaite à chacun et chacune le meilleur pour 2024. Que nous prépare cette nouvelle année ? Il est impossible de le savoir à l'avance car trop d'incertitudes et d'imprévus viendront modifier nos prévisions. Quelques décisions laissent présager une année plutôt difficile : la baisse du pouvoir d'achat, le report de l'âge de la retraite, la baisse des dotations.

Au niveau communal, vous êtes nombreux à vous plaindre, à juste titre, du mauvais état de nos routes. Or, vous le savez certainement, l'entretien de la voirie communale a été confiée à la communauté de communes Armagnac Adour (CCAA) depuis l'année 2002 (date de création de la CCAA). Au fil des années les compétences et le nombre des communes membres (24 aujourd'hui) de la CCAA ont évolué.

Le montant du budget voirie en 2023 était de 700 000 €. Pour l'année 2024 les augmentations annoncées par les entreprises de travaux public seront de 37 %. L'ensemble du budget de la CCAA sera aussi impacté par la flambée des prix.

En bons gestionnaires nous savons que chaque dépense doit être compensée par une recette, or la question est de savoir si les recettes de la CCAA, essentiellement constituées des dotations de l'Etat, seront revues à la hausse ?

Désireux de rester sur une note optimiste, je fais confiance à nos dirigeants pour refondre le système de dotations qui étrangle nos communes rurales. Les associations des maires font des propositions, des solutions existent.

Dans quelques mois, nous aurons à nous prononcer lors des élections européennes. Ces élections sont souvent boudées, à tort, car c'est l'occasion pour chacun de nous d'exprimer la politique européenne souhaitée. L'issue de cette élection impactera nos agriculteurs, nos commerces, nos lois, plus largement notre souveraineté. Cette élection donnera la tendance pour les présidentielles.

Enfin dans ce journal, vous sont présentés les projets communaux en cours et à venir mais également les activités proposées par les différentes associations du village. Je remercie le Conseil Municipal, les Présidents des Associations et le Personnel Communal pour tout le travail accompli durant cette année 2023.

Philippe POITREAU,
Maire de Saint-Germé

PROJETS EN COURS



Notre projet de réhabilitation du centre du village vient de commencer. Dans le dernier Canard, nous avons prévu de commencer les travaux à l'automne. Le planning a été tenu. La maison Nogues et la chaufferie du foyer ont été démolies.

Le monument aux morts a été démonté. Après concertation avec le Président de la FNACA et l'architecte, un nouvel emplacement a été choisi près de la mairie. Désormais les commémorations seront célébrées dans un environnement serein.



Les travaux, interrompus pendant les fêtes de fin d'année, ont repris au mois de janvier et devraient être terminés en mars 2024, si la météo le permet !

PROJETS EN COURS

Nous commençons à imaginer l'espace de cette nouvelle place, qui s'étend de l'église aux arènes. Nous avons été contraints de couper 7 arbres malades mais, en fin de chantier, plus de 40 arbres seront plantés sur l'ensemble du projet, côté nord place de l'église et côté sud place de la mairie.



Un plateau de l'église aux arènes sera en zone 30 km/h. Cela résoudra en partie les problèmes de sécurité liés au fort trafic sur la RD 935.

Sur cette vue d'artiste nous voyons une continuité entre les espaces côté place de l'église et côté mairie.

Les WC, plus aux normes, seront également réhabilités.

PROJETS EN COURS

Cet ensemble « cœur du village » avec notre église, nos arènes, réapparaîtra dans le paysage urbain de l'automobiliste qui traverse Saint-Germé.

Notre restaurant sera davantage visible et cet ensemble donnera un cadre de vie agréable aux habitants.

Des places de parking sont prévues et notre deuxième projet photovoltaïque comprend deux parkings couverts prêts à accueillir plusieurs dizaines de voitures .



Le projet de couvrir le tennis est pratiquement terminé. Les structures sont montées, les panneaux solaires sont posés et raccordés entre eux. Il reste à raccorder l'ensemble au réseau électrique afin d'y injecter la production.

La transition énergétique est un rendez-vous à ne pas manquer. La Commune, conformément aux directives de l'État, a recensé les zones d'accélération pour la transition énergétique . Notre dossier sera remis fin janvier 2024.

Cependant, nous n'avons pas attendu ces directives pour lancer des projets de panneaux solaires. Il y a deux ans nous lançons le projet du tennis, cette année nous avons signé un compromis de promesse de bail pour couvrir l'ancienne décharge de la commune qui se trouve route de Barthe Cagnard. Le bail d'une durée de 20 ans devrait rapporter 5 000€ par an. L'étude devrait durer 2 ans au minimum. La commune doit chercher des ressources nouvelles.

PROJETS EN COURS



Nos travaux de fin d'année et début 2024 ne se sont pas arrêtés là.

Notre troisième projet qui était de sécuriser la route de la gare est terminé.

Cette route qui part de la D935, du passage à niveau à l'école, est devenue en sens unique jusqu'à la route des Lanettes puis en double sens jusqu'à l'école.



PROJETS EN COURS

Une piste cyclable part de la départementale et s'arrête en face de l'école.
Cette piste cyclable est matérialisée au sol.
La route de la gare devient une route de mobilité douce et une zone à 30 km/h.



Mais où est donc notre radar ?

Nos panneaux d'indications, de « pédagogie » installés aux entrées de Saint-Germé ont beaucoup fait parler d'eux et pas que dans les chaumières.....

Pour l'instant ils tiennent bon malgré les mauvais vents qui soufflent dans leur direction.

Ces panneaux préviennent que des contrôles réguliers sont effectués dans le centre du village, et il y en a.

Pour rappel en agglomération, pour un excès de vitesse en dessous de 20 km/h vous risquez une amende de 90 €(amende minorée). Prenez en compte la nouvelle zone 30 km/h.

PROJETS EN COURS

Le conseil municipal se forme. Cet automne nous avons organisé en mairie une formation pour les élus.

Les deux thèmes abordés étaient le droit des élus et le plan communal de sauvegarde. Ce dernier point est important pour se préparer au changement climatique. La préfecture avait déjà organisé avec les maires et le SDIS des formations et des mises en situation. Que devons nous en retenir pour notre Commune ?

Les inondations : elles sont prévisibles, nous pouvons nous organiser en amont. Les hauteurs d'eau de l'Adour sont surveillées. Nous pouvons prendre des mesures de prévention. Un plan de commandement (PC) est organisé à la caserne des pompiers de Riscle. La préfecture pilote la crise, les pompiers (SDIS) ont les moyens de faire face aux différentes problématiques. Nous avons chaque année un événement de ce type.

Les périodes de canicule : Prévisibles également. La distribution d'eau, les visites chez les personnes vulnérables sont organisées par la Mairie. Les informations circulent entre les différents acteurs sur le terrain, Pompiers (SDIS), Centre intercommunale d'action sociale (CIAS), Gendarmerie et Préfecture. Les médias communiquent également. Les familles sont vigilantes avec leurs proches les plus fragiles. Les voisins contactent la mairie si une situation leur paraît anormale.

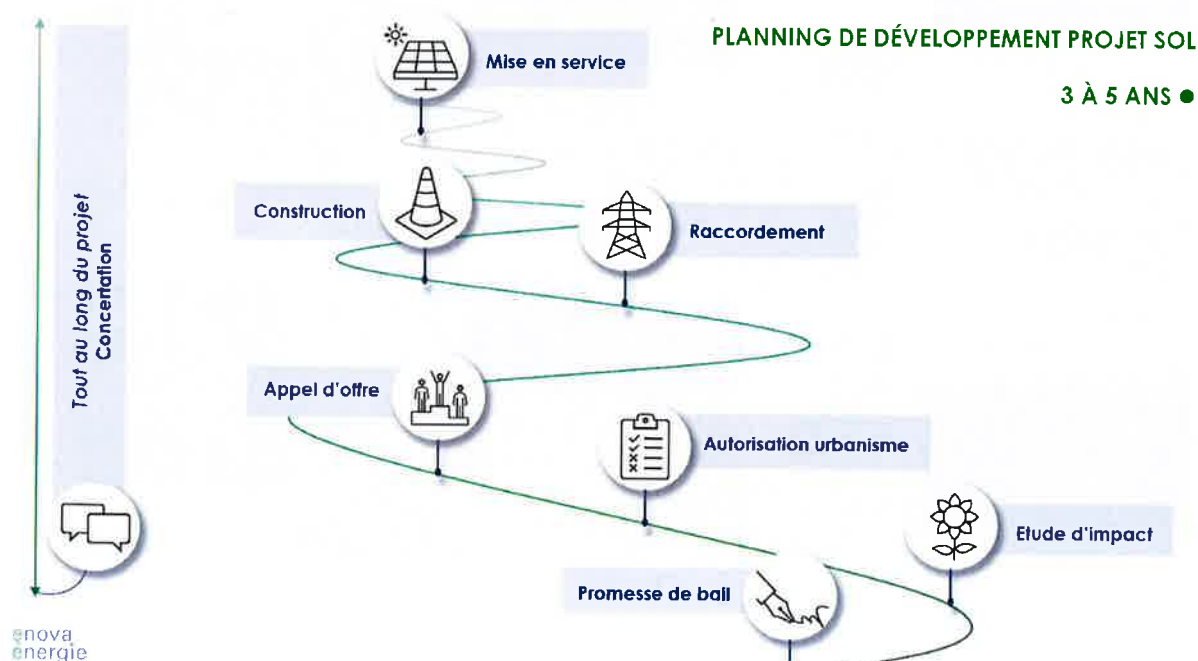
La grêle et le vent : ensemble ou pris séparément, avec le changement climatique, sont des phénomènes météorologiques qui peuvent être brefs et violents. Les communes et les administrés touchés seront seuls pour faire face à « l'après ». Déjà des assurances refusent d'assurer des communes face à la hausse des risques (Pyrénées Orientales). Nous avons des exemples de communes touchées qui ont mis plus d'un an pour réparer les dégâts. Je recommande aux propriétaires de stocker des tuiles en prévisions, ainsi que des bâches.

Courant premier trimestre 2024, une fiche de renseignement sera distribuée sur l'ensemble de la Commune. Nous vous demanderons votre numéro de téléphone, votre mail, si vous avez besoin d'oxygène et tout renseignement qu'il vous semble utile de communiquer à la mairie en cas de crise. Cette démarche est facultative. Vous pouvez refuser de communiquer des renseignements personnels.

Lors de crises nous travaillons avec les pompiers et ces listes servent à identifier les personnes à risque et à organiser les secours adaptés.

PROJET A VENIR

Préparons l'avenir. La Commune a lancé un nouveau projet photovoltaïque . Une promesse de bail a été signée. Le terrain concerné par ce projet se trouve route de Barthe Cagnard à la limite de Caumont. Notre projet répond aux préconisations de l'état concernant les zones d'accélération des énergies renouvelables. La production électrique couvre les besoins de la commune. Si on additionne la production électrique de tous nos sites (l'aire du tennis, le nouveau projet, l'école et le foyer), nous sommes une commune des plus vertueuses.



PROJET A VENIR

LES CHIFFRES CLES DU PROJET ●



L'installation couvrirait les besoins électriques de la commune de Saint-Germé (32) et d'une partie de la Communauté de communes Armagnac-Adour.



LES RETOMBÉES ECONOMIQUES LOCALES ●

Redevances locales

10 000€ / Ha / an utile
indexé soit

5 950€ / an

Perçue par le propriétaire foncier

Bail emphytéotique de 30 ans

Taxe d'aménagement

0€

commune

1 240€ DEPARTEMENT

Taxe reversée suite à l'autorisation d'urbanisme

Redevances fiscales

1 214€

commune

5 962€

EPCI

8 043€

DEPARTEMENT

Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)

Contribution Economique et Territoriale (CET)

Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)



Pour les installations photovoltaïques au sol : 10€ par m² de surface de panneau.

LE VELO

La roue libre Saint Germoise

Une année se termine et l'heure du bilan sonne, les activités ont repris dans notre club vélo avec des sorties hebdomadaires, une majorité des adhérents se retrouvent le mardi et le jeudi pour des bonnes balades dans notre région à la rencontre de paysages magnifiques. Au delà de ces sorties sans esprit de compétition nous participons aux randonnées organisées par des clubs environnants, le Comité Départemental 32, et bien d'autres.

Notre randonnée « Rivière Basse » n'a pas été un grand succès, la météo n'étant pas de la partie mais grande satisfaction au niveau du fléchage sur des parcours agréables et noter une bonne participation de nos bénévoles.

Des sorties organisées ou participées à but caritatif, Vivons vélo et Mai à vélo ont réunies encore plus de personnes cette année.

Avec le retour des beaux jours, sortie en Pays d'Orthe et Arrigans en commun avec Sourire Ensemble, une grimpe au col du Marie Blanque, sortie féminine à 34 Bessille Montignac.

Également notre traditionnelle moules frites apprécié par 156 personnes, malgré une heure inhabituelle qui a connu tout de même un franc succès avec l'assistance de tous nos bénévoles qui ont contribué à ce résultat.



LE VELO



Pour clôturer l'année l'assemblée générale avec de nombreux adhérents, moment de bilan ,33 licenciés ,76 membres, toujours en progression.
Nos remerciements, la municipalité pour son aide financière et matérielle, les instances départementales pour leur appui,

Voici le moment de vous souhaiter une bonne année sportive, avec l'espoir de vous voir lors de nos prochaines sorties.

Le bureau





COMITE FNACA ST GERME – LELIN LAPUJOLLE – RISCLE

Nous avons fait notre assemblée générale le 9 novembre en présence des maires des communes adhérentes. A cette occasion une expo photo a été mise en place, plusieurs adhérents avaient amené les photos de leur séjour en Algérie.

Au début de cette assemblée le Président rappelait l'absence de Pierre Bacqué qui nous a quittés en début d'année.

Photos AG 2013

Pierre était un ancien résistant du Bataillon de l'Armagnac et a toujours adhéré à la FNACA.



Ses témoignages passionnaient tout le monde. Tant qu'il l'a pu il est allé dans les lycées raconter ce qu'il a vécu, avec d'autres témoins il a fait un film retraçant les événements marquants de cette période. Nous lui devons une grande reconnaissance. Une minute de recueillement a été observée à sa mémoire et à la mémoire de tous nos adhérents disparus.

Monsieur Poitreau, maire de st Germé a fait la conclusion de cette matinée.

Cette assemblée s'est finie par le repas traditionnel autour d'un buffet froid. Ce fût une belle journée et nous vous disons à l'année prochaine.

Le vendredi 24 novembre, la soirée théâtrale a eu du succès, un grand merci aux acteurs de cette manifestation.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous de la part des membres de la FNACA.



SOURIRE ENSEMBLE

Le Club Sourire Ensemble

L'année 2023 a été une année compliquée pour fédérer nos amis adhérents et créer une dynamique autour des activités diverses du Club mais reste tout de même un bon millésime avec de nouveaux venus de contrées différentes (Alsace , Normandie) .

Le Club compte à ce jour 124 adhérents et nous espérons une année 2024 aussi fructueuse, les associations sont le lien social entre les générations .

Le lundi : la rando , 35 sorties ont été organisées par nos amis des 17 villages voisins, avec une moyenne de 20 à 25 marcheurs sur nos beaux sentiers du Gers, terminées par des goûters savoureux

Le mardi : la gym, pratiquée par une 12 dz de courageux que Lolo fait transpirer durant 1 heure avec son animation musicale, sa gym douce et adaptée à nos âges .Nous avons eu 41 séances, il reste quelques places pour des courageuses ou courageux.

Le mercredi : les activités ,25 après midi récréatives (jeux , cartes , couture , tricot , pétanque , discussions)où nous sommes 22 en moyenne qui participons à ces activités dans la joie et le partage.



SOURIRE ENSEMBLE

Nos activités se terminent toujours par un goûter et des discussions animées, venez nous rejoindre pour participer à la vie associative de notre village.

Le 18 mars et le 7 octobre après midi nous avons organisé deux concours de belote qui ont réuni 64 équipes de 2 joueurs. Succès mitigé pour le concours du 7 octobre car organisé en journée.

Le 25 mai, une sortie d'une journée avec un voyage au Pays d'Orthe région de Peyrehorade avec visite d'un vignoble et dégustation, déjeuner dans une ferme auberge, le repas était excellent ..à recommander; L'après- midi visite à un des derniers fabricant de sabots. Nous étions 45 personnes à ce voyage très apprécié.

Le 11 juin un repas beefsteakade nous a permis de réunir 130 personnes beaucoup de travail mais bonne ambiance et bon résultat.

Le 12 octobre un voyage à Bordeaux avec visite de la ville, découverte de la base sous -marine et le plus grand centre numérique du monde (les lumières avec pour thème les tableaux de Salvador Dali) voyage agréable et culturel.

Une pensée pour nos amies et amis qui nous ont quittés et un prompt rétablissement à ceux qui ont des problèmes de santé.

Le Club Sourire Ensemble vous souhaite une très belle année 2024, joie, bonheur, santé.

Le bureau .

clubsourireensemble@gmail.fr



LE FOYER RURAL

Cette année 2023 a été une année dont les membres du conseil d'administration et les adhérents bénévoles peuvent être fiers. Cette année de nouveaux adhérents nous ont rejoints et nous en sommes heureux.

Afin de respecter la législation pour les activités liées à la restauration et la vente d'alcool lors des repas, nous avons décidé de faire les formations nécessaires, Marc est désormais titulaire du permis d'exploitation et assure les fonctions de gérant du débit de boisson, Françoise a suivi la formation « hygiène alimentaire en restauration collective ».

Au mois de mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean-Paul Bordessoulles pour un concert chanté où il a partagé son amour pour la Gascogne et les Pyrénées.

Au mois d'avril notre traditionnel repas Coustou avec une participation moindre cette année mais toujours de qualité et aussi conviviale

Nous avons organisé 2 vide-greniers qui ont connu un vif succès, notamment celui du 24 mai, seul vide-greniers des alentours où les exposants sont venus nombreux et les chineurs en quête de la bonne affaire s'en sont donné à cœur joie. Celui du mois de septembre a connu lui aussi un franc succès, sans oublier la petite restauration proposée très appréciée surtout avec « ses frites maison » ! Saint-Germé commence à être connu pour ses vide-greniers et nous en sommes fiers !



LE FOYER RURAL

Les grandes vacances ont débuté avec un voyage au Puy du Fou avec 14 participants. Nous en gardons un souvenir merveilleux, riche en émotions, rires et découvertes.



L'assemblée générale s'est tenue le 12 janvier au foyer où nous vous avons présenté nos projets pour 2024.

Vide-greniers, repas Coustous et tue-cochon, animation musicale le 27 janvier 2024 avec goûter sur le thème des années 80, du 9 au 11 avril voyage à La Rochelle, Ile de Ré, Fouras et Rochefort. Pour tout renseignement, auprès de Françoise : 07 86 42 87 03 ou mail : stgerme.foyerural@gmail.com

L'assemblée générale s'est terminée par un repas chez Minvielle à Ségos.

Les dates de nos activités sont disponibles également sur le nouveau site internet de la

Enfin, nous remercions le Conseil Municipal pour son investissement dans un système de chauffage moins onéreux permettant aux associations de maintenir leurs activités en hiver, ceci toujours gracieusement.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024, riche d'évènements partagés dans l'amitié avec et surtout une bonne santé !

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à tous,

Nous profitons de ce petit rendez-vous annuel pour revenir sur cette année. L'année 2023 fut l'année des améliorations par rapport aux fêtes de 2022.

Nous avons pu compter sur votre présence durant ces fêtes. C'est avec une grande joie que nous vous avons tous retrouvé autour de notre mythique week-end de 4 jours.

Un jeudi sous les couleurs de la convivialité autour d'un petit concours de pétanque. Vous étiez si nombreux sympathisants et amicaux, comment mieux commencer les fêtes ?

Ces festivités se sont poursuivies autour d'une course landaise, d'une randonnée, d'un interville riche en émotions, d'une bodéga où vous avez pu déguster une paëlla fait par Marc Ferré, avec beaucoup d'amour. Et bien entendu autour d'une messe célébrée par Josette Gasparotto et Nadine Furet, suivi d'un repas tapas le dimanche midi et d'un repas convivial le dimanche soir avec le traiteur Éric Sucère.

Le comité des fêtes vous remercie de votre participation et souhaite à tous les saint-germois et saint-germoises, une très bonne année et une bonne santé !!! Que les fêtes de 2024 soient aussi belles et aussi heureuses que celles passées.

Que cette année 2024 soit pleine de prospérité, que la santé soit avec vous et que vos vœux deviennent réalités.

LE COMITE DES FÊTES



LA CHASSE



LA SAINT HUBERT SAINT-GERMOISE

Deux mille vingt trois aura été une année calme pour la Saint Hubert.
En effet le repas du mois de mars ayant été annulé suite au décès de notre ami,
Michel Lannux.

Le ball trap quand à lui n'a pas eu lieu pour raison internes à la société, cela a été peut être une bonne décision vu la température qu'il a fait ce jour là.

Le bilan chasse se définit ainsi:

- 115 ragondins
- 18 renards
- 3 sangliers
- 12 chevreuils

Le 18 mars, la fédération départementale des chasseurs a organisé une journée de nettoyage des bordures de cours d'eau en ce qui concerne l'Adour. Riscle, Bernède, Projan, Saint Mont, Saint-Germé ont participé, je regrette la très faible participation Saint-Germoise.

Malgré tout il a été ramassé 3,5 tonnes de déchets de toutes sortes pendant cette matinée, merci à tous les participants.

Le repas annuel aura lieu courant mars (17?)

La Saint Hubert vous présente tous ses vœux de bonheur, de joie et surtout de santé pour 2024.

Le Président
Serge Ducournau



CLUB TAURIN



Durant l'année 2023, le club Taurin a proposé deux manifestations :

La première était la course du vendredi 18 août lors de la fête. Nous avons été surpris par la présence d'un public nombreux.

Cela nous encourage dans notre engagement. Depuis de nombreuses années et toujours fidèle, la « Ganadéria » de Jean-Louis Deyris participe à cette course landaise avec ses acteurs et son bétail. Cette année encore les hommes ont su mener la course avec brio.

La deuxième manifestation fut le repas de la soirée carcasses.

Avec ses 131 convives le repas a connu un franc succès. Nos bénévoles ont largement répondu « présents » lors de la préparation. Un grand merci à eux.

Le club s'excuse d'avoir refusé des inscriptions au repas « carcasses » ! La limite vient du fait du nombre de carcasses en stock. Cela nous oblige à ne pas dépasser un nombre de convives.

Le club taurin doit avancer exceptionnellement la Course au vendredi 9 août 2024 à 21 heures 30, sachant qu'il y a quatre week-end end cette année-là.

Un grand merci aux bénévoles qui ont participé aux différentes manifestations, sans oublier les personnes présentes pour le nettoyage de l'arène.

Le Club Taurin vous souhaite une excellente année 2024 ainsi qu'à vos proches : 365 jours de Santé, de Bonheur et de Prospérité.

Le président,
Tollis B.

PARENTS D'ÉLÈVES



L'Association des Parents d'élèves de St Mont - St Germé s'est réunie pour son assemblée générale le 2 Octobre 2023.

Il y a cette année 12 élèves à l'école de St Mont et 49 élèves à St Germé.

L'association a pour but d'organiser et d'animer des événements et des actions afin de soutenir les projets d'activités des enseignants, et surtout de minimiser ainsi l'impact financier auprès des familles.

Nous avons financé le projet de l'école de St Mont qui était sur le thème du cirque et les sorties scolaires de l'école de St Germé ainsi que le transport de la sortie de fin d'année des 2 écoles.

Le dimanche de la fête du vin de Saint Mont nous avons tenu un stand de vente de gâteaux réalisés par les parents d'élèves.

En mai, nous avons, en collaboration avec les instituteurs, réalisé comme chaque année la vente d'un objet souvenir avec les dessins des enfants des écoles de St Mont et St Germé.

Pour fêter les vacances scolaires, les instituteurs ont organisé un spectacle avec les enfants du regroupement et nous avons clôturé l'année avec un apéritif dînatoire pour les parents et enfants avec châteaux gonflables et divers jeux.

En novembre nous avons organisé une vente de chocolats pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Nous remercions les parents d'élèves qui répondent présents lors de nos manifestations.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2024 ;

Que joie, bonheur et surtout santé vous accompagnent

L'Association des Parents d'Elèves

TOUS A LA MAS

Cette année 2023 a été très musicale

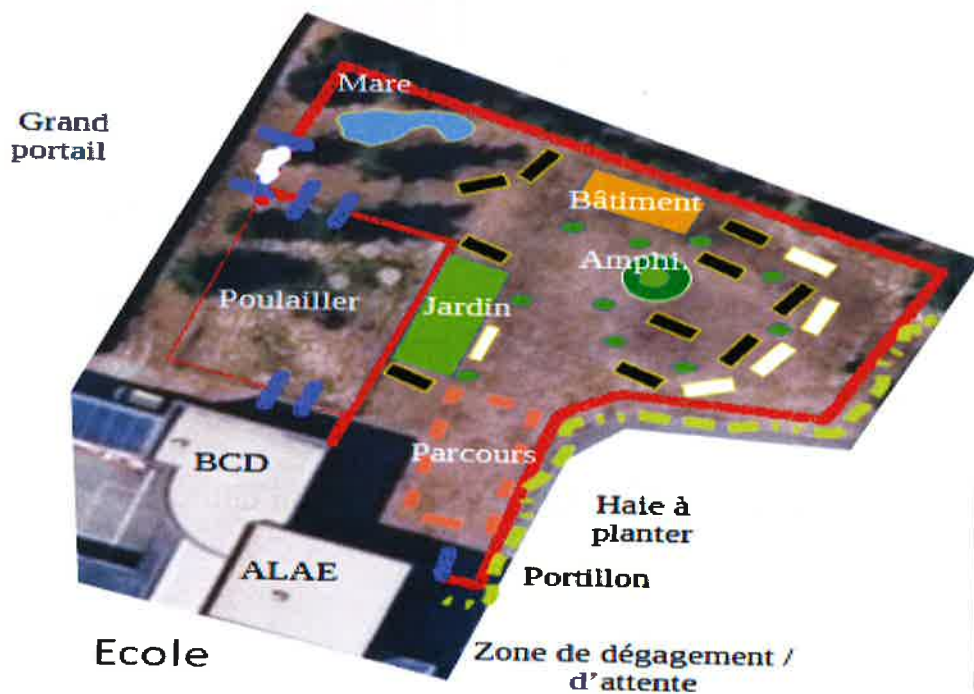
L'association TOUS A LA MAS a proposé aux résidents de la MAS cinq concerts de trois genres différents , vous pouvez découvrir sur la photo l' école de jazz de Marciac.



L'ÉCOLE

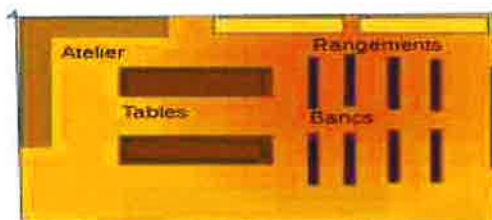
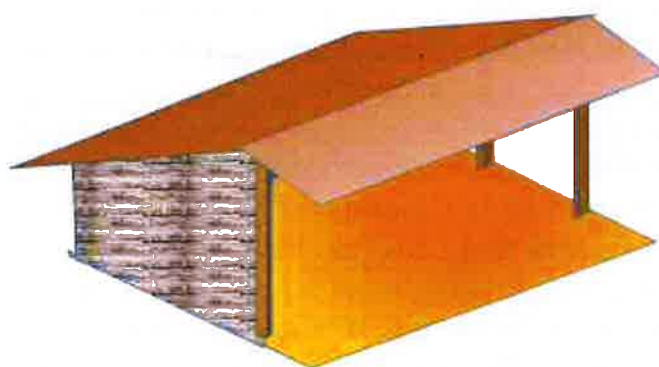
Un grand projet pour l'école de Saint-Germé

Alors que de l'avis unanime de la communauté éducative, les élèves perdent peu à peu toutes sortes d'intelligences pratiques allant du savoir faire des nœuds à la capacité de construire des objets, en passant par une déconnexion avec la nature, l'équipe enseignante de l'école de St Germé, sous l'égide de son nouveau directeur, Romain Courtade, a lancé en ce début d'année un vaste projet pour tenter de remédier à cette tendance inquiétante. « L'école dehors de Saint Germé » c'est l'intitulé de ce nouveau défi pour l'équipe éducative de notre école. Il s'agira, si le projet est retenu par le CNR (Le Conseil National de la Refondation, Notre École Faisons La Ensemble, NEFLE) d'aménager une parcelle d'environ 2000 m² attenante à l'école pour en faire un pôle d'enseignement en lien direct avec la nature. Un aménagement très ambitieux, qui occupe l'équipe depuis la rentrée de septembre et qui devrait avec les partenariats de la Communauté de Communes Armagnac-Adour, de la mairie de St Germé, de l'ESAT du Houga, du Lycée Professionnel Agricole de Riscle et de Vic Bigorre, de nombreux autres partenaires locaux comme l'entreprise Vivadour ou la gravière de St Germé, modifier profondément la pédagogie et l'offre périscolaire dans le but d'offrir à nos enfants encore plus de chances de réussite.



L'ECOLE

Ce sera aussi une "entreprise" de longue haleine, puisque le projet va se dérouler sur 3 ans et a pour finalité de mutualiser ce pôle, avec les écoles de la CCAA, pour qu'à leur tour, elles puissent bénéficier d'un cadre inspirant axé sur les enseignements concrets en prise directe avec la nature et sa biodiversité.



On n'oubliera pas non plus, dans la liste des propositions de ce pôle de classe dehors : un atelier, le poulailler, un potager, une mare pédagogique, un rucher et toutes sortes de parcours d'activités physiques. Autant de choses qui, n'en doutons pas, apporteront une plus-value importante aux élèves de cette Communauté de Communes et ainsi leur permettront de s'épanouir et de prendre conscience très tôt des défis écologiques qui les attendent.

On apprend parce que l'on fait et par ce que l'on fait.

SITE INTERNET

La commune s'est dotée d'un nouveau site depuis le mois de décembre 2023 dont l'adresse est : **saint-germe.fr**

Ce site est composé de différentes pages :

- « **Actualités** » : Sont recensés là tous les projets en cours de réalisation ;
- « **La mairie** » : Vous y trouverez tous les procès-verbaux du conseil municipal ;
- « **Vie du Village** » : Vous trouverez là toutes les informations et liens liés :
 - à l'enfance /Jeunesse
 - à l'aide sociale
 - à la vie associative du village
 - à la vie touristique et culturelle autour de Saint-Germé
- « **Démarches en ligne du service public** » : Sont recensées dans cette page toutes les informations pour vos démarches administratives (Etat-Civil, Urbanisme ...)

Pour vivre ce site a besoin de vos propositions.



[Accueil](#) [Actualités](#) [La commune](#) [La mairie](#) [Vie du village](#) [Démarches en ligne du service public](#)

[Médias](#)

Bienvenue sur le site de la commune



- Secrétariat de mairie

05-62-69-60-22
secretaria1@saintgerme.fr
ouvert tous les matins de 8h à 12h15 du mardi au vendredi

- Agence postale

05-62-69-65-57
ouverte tous les matins de 8 h à 12 h du lundi au vendredi

LES GESTES QUI SAUVENT

La commune de Saint-Germé a organisé au mois de septembre avec le SDIS une formation sur les premiers gestes qui sauvent.

Trois pompiers étaient présents pour donner les bons réflexes devant un accident, de la route, du quotidien . Qui alerter ,identifier la nature du problème et donner les bonnes informations à notre interlocuteur. Localiser l'événement.

Après la théorie nous sommes passé à la pratique avec le bandage d'une plaie puis le massage cardiaque sur mannequins.

Ces formations sont gratuites, ouvertes à tous, que nous soyons de la Commune ou non .Cette année, avec Aneline Moreau nous reproposeons une formation pour ceux qui n'étaient pas disponibles ce jour là et pour ceux qui souhaitent réviser leurs connaissances.

STAYING ALIVE

Aidez-nous à sauver des vies

DEVENEZ BON SAMARITAIN

ACCEPTEZ D'ÊTRE GEOLOCALISÉ COMME
VOLONTAIRE DU SECOURS D'URGENCE
DANS LE GERS

Localiser un volontaire en cas d'urgence

Signaler des nouveaux volontaires

Apprendre les gestes qui sauvent

Téléchargez l'application
www.stayingalive.org

SDIS 32 SAPEURS-POMPIERS GERS

SICTOM

31 décembre 2023

Le TRI deS BiOdécHeTS devienT ObligATOiRe POUR TOUS!



C'EST QUOI LES BIODÉCHETS?

LES DÉCHETS DE CUISINE :

ÉPLUCHURES DE LÉGUMES ET DE FRUITS, MARC DE CAFÉ, RESTES DE REPAS, PAIN, LAITAGE, CROÛTES DE FROMAGE, FANES DE LÉGUMES, FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS.

LES DÉCHETS VERTS :

FEUILLES, TAILLÉS DE HAIES, FLEURS FANÉES...

LES DÉCHETS ISSUS DE VÉGÉTAUX :

PAPIER, CENDRE, SCIURE, COPEAU, CARTON, PLANTES D'INTÉRIEUR, ETC.

Enjeux



Au 1er janvier 2024, tous les producteurs de biodéchets (ménages, entreprises, commerçants, administrations...) devront trier leurs déchets organiques dégradables, également appelés « biodéchets », qui ne devront plus être déposés avec les ordures ménagères. Les usagers, déjà habitués à l'exercice du tri des déchets avec les emballages ménagers (plastiques, verre...), les déchets verts ou les gravats, devront donc accentuer leurs bons réflexes, en élargissant le tri de leurs déchets. L'objectif étant de réduire, au final, le volume des ordures ménagères résiduelles, qui sont aujourd'hui traitées par enfouissement.

RePèReS & chiffReS clés

222 composteurs



DISTRIBUÉS EN 2022, depuis 2007, le SICTOM a déjà équipé + de 3000 foyers



2 campagnes d'analyses de nos ordures ménagères

la dernière a été réalisée en 2020. Ce modecom permet de connaître le contenu exact de ce qui compose nos sacs noirs et, ainsi, de donner des indicateurs de réduction et de tri des déchets



54 kg /habitant de biodéchets

C'EST 20% DU CONTENU DE NOS SACS POUBELLES QUI DOIT ÊTRE TRIÉ POUR ÊTRE VALORISÉ EN COMPOST

Les SOLUTIONS



chez soi

Kit compostage à 10€
à réserver auprès du
SICTOM



à plusieurs

Le compostage
de quartier
pour obtenir
davantage de
compost.
Équipement
gratuit.



en compagnie

2 poules mangent
jusqu'à 150 kg de
biodéchets /an



Vous aimez composter?
accompagnez la pratique du compostage
sur votre quartier ou commune en
devenant **guide composteur bénévole**.
Inscription auprès du SICTOM Ouest



Le B.a. B.a du compostage

je verse 2/3 de déchets
de cuisine
j'ajoute 1/3 de déchets
secs (feuilles mortes,
cartons, copeaux...)
je mélange
et c'est parti.....



sictom.ouest@wanadoo.fr
05.62.08.93.84

TRANSPORT A LA DEMANDE



Communauté de Communes
Armagnac Adour



TRANSPORT A LA DEMANDE

Si vous habitez la Communauté de Communes Armagnac Adour et souhaitez aller vers une ou plusieurs des destinations ci-dessous,

Appelez le 08 05 60 81 00

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 (au plus tard la veille du déplacement avant 16h00 sauf pour les déplacements du lundi, appelez le vendredi avant 16h00)

TAD (Transport à la demande) est un système de transport public ouvert à tous, quel que soit l'âge.

Pour plus d'informations : Communauté de Communes Armagnac Adour au 05 62 69 86 43 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)

AIGNAN

centre bourg

Lundi: Arrivée à Aignan à 10h / Départ d'Aignan à 12h

2€ aller / 2€ retour

RISCLE

Centre bourg et zone commerciale

Vendredi: Arrivée à Riscle à 9h / Départ de Riscle à 11h30

Pôle social: accueil de jour, EHPAD, CIAS...

Mardi & Vendredi: Arrivée à Riscle à 10h/14h30 / Départ de Riscle à 17h

Pôle enfance/jeunesse (Centre bourg)

Mercredi: Arrivée à 14h / Départ de Riscle à 18h

2€ aller / 2€ retour

Ligne régionale*

Correspondance pour Tarbes

Mardi: Arrivée à Riscle 7h12 / Départ de Riscle à 17h20

Correspondance pour Mont de Marsan

Jedi: Arrivée à Riscle à 9h20 / Départ de Riscle à 16h45

NOGARO

Ligne régionale*

Correspondance pour Nogaro/Auch

Lundi: Arrivée à Nogaro à 6h

Vendredi: Départ de Nogaro à 19h19

2€ aller / 2€ retour

AIRE SUR L'ADOUR

Mardi & Jeudi : Arrivée à Aire sur l'Adour (centre bourg, polyclinique) à 14h /
Départ 17h

2€ aller / 2€ retour

*Avec le ticket du TAD, vous pouvez également vous déplacer sur les lignes régionales

VIE DU VILLAGE

Ce camion financé par la communauté de communes du val d'Adour a pour mission d'itinérer dans les villages afin de proposer des produits de la ferme et dépannage. Caprice de la ferme à eu cette mission et débute depuis début décembre avec un assortiment de 40 producteurs en fruits, légumes, charcuteries, viandes, pains, conserves salées, sucrées et Rôtisserie.



SAINT-GERME LE VENDREDI
SOIR DE 19H A 20H AVEC DU
POULET ROTI EN SUPPLEMENT



VIE DU VILLAGE

Début octobre, les parents des exploitants du restaurant les 7 couleurs ont été victimes d'un grave accident de la route. Suite à ce drame, nos exploitants ont pris la décision de vendre leur fonds de commerce. Il leur appartient maintenant de trouver un repreneur qui puisse continuer leur activité.

Mélanie et Ritz Ragadu associent et informent la commune de leurs démarches.

Le Conseil Municipal remercie les exploitants des 7 couleurs pour le travail accompli pendant ces deux années dans un climat de confiance et de partenariat.



THEATRE

L'année dernière Roger Gasparotto, Président de la FNACA me disait qu'en 2023 leur association nous proposerait une autre soirée théâtrale. C'est chose faite. Pour une soirée de qualité, il faut deux ingrédients. Un public qui souhaite passer un bon moment. Celui-ci a répondu présent comme l'année précédente. Et une troupe de comédiens qui communique leurs émotions. Cela a été le cas. Alors pas étonnant que les spectateurs aient passé une bonne soirée. Un verre et des gâteaux maisons étaient offerts à la fin du spectacle. Les comédiens se sont joints à nous pour échanger. Merci à Eric notre employé communal pour l'organisation et pour sa prestation qui comme l'année passée nous ont comblés.



L'Atelier théâtre de l'Académie médiévale et populaire de Termes présente :

Valets ! Ô Maîtres !

Saint-Germé
vendredi 24 novembre
à 21h
au foyer communal
9 €

organisé par la FNACA /pâtisserie offerte à la fin du spectacle
information/réservation : 05 62 69 61 07